

P E L E L E

Le dictionnaire de l'Académie Espagnole, à l'article *pelele*, donne les deux acceptions suivantes, que je copie d'après l'édition de 1899, et dont la seconde est, de beaucoup, la plus connue:

1^{ère} acception: «Figura humana de paja ó trapos que se suele poner en los balcones ó que manta el pueblo bajo en las carnestolendas».

2^{ème} acception: «fig. y fam. Persona simple ó inútil» (1).

Je ne rechercherai pas ici laquelle de ces deux acceptions a précédé l'autre dans l'histoire sémantique du mot, mais il est un fait certain: c'est qu'aucune des deux n'est la signification primitive, et que toutes deux sont dérivées d'une autre acception, la plus ancienne de toutes, dans laquelle *pelele* n'est qu'un diminutif ou une forme familière du prénom de Pierre: c'est en effet la valeur que ce mot a aujourd'hui encore, dans une partie du pays basque, en Soule, où il est accentué comme en espagnol, c'est à dire sur l'avant-dernière syllabe.

Si maintenant l'on part de ce sens originel, il n'est pas difficile de s'expliquer comment les deux autres, celles que donne le dictionnaire de l'Académie Espagnole, ont pu prendre naissance: nous avons affaire simplement à un de ces nombreux exemples de prénoms qui, soit sous une forme diminutive

(1) En espagnol, le mot *pelele* a encore une troisième signification, très récente sans doute: celle de maillot ou sous-vêtement collant pour les enfants. Cette acception paraît dériver de celle de mannequin de paille ou de chiffons, indiquée par l'Académie. Dans ce sens le mot se retrouve également dans le basque d'Espagne sous une forme *peleleak* (*peleliak* dans la prononciation courante) dont la pluralisation s'explique par le fait que le vêtement se compose de deux parties rattachées ou cousues ensemble au niveau de la ceinture.

ou familière, soit même dans leur forme normale, ont pris un sens dépréciatif: en français, nous citerons, entre autres, le mot *benêt* qui à l'origine n'était qu'une variante de *Benoît*. De même le mot *crétin* n'est probablement qu'un ancien prénom représentant un type latin *Christinus*. Nous pourrions citer encore les mots *pierrot*, *Jean-Jean*, *Jeannot*, *Nicodème*, etc.

Le dictionnaire de l'Académie Espagnole fait venir le mot *pelele* du latin *pellere*, pris dans le sens de «sacudir, lanzar». Ce que nous venons de dire du sens primitif du mot suffit à montrer que l'étymologie donnée par l'Académie Espagnole est fautive: on sait d'ailleurs que les étymologies sont la partie faible de son dictionnaire, qui en renferme parfois de bien étranges, comme celle qui fait de *agur* un mot turc; ce qui n'empêche pas le dictionnaire de l'Académie Espagnole d'être dans son ensemble, malgré des omissions et des erreurs, qu'on a critiquées parfois avec une acrimonie exagérée, un travail des plus estimables en même temps qu'un ouvrage de première utilité (1). Dans le cas particulier qui nous occupe, il est facile de retrouver la racine du mot qui fait l'objet de cette note: nous retrouvons évidemment dans *pelele* la racine *Per* ou *Pere* qui était la forme qu'avait prise le prénom de *Pierre* dans de nombreux dialectes romans de la France méridionale ou de l'Espagne et que le castillan lui-même connaissait sous une forme, (évidemment empruntée, d'ailleurs), *Per* ou *Pero*, qui a été plus tard supplantée par la forme *Pedro*, mais qui subsiste encore dans le patronymique *Pérez*, ainsi que dans le diminutif *Perico* et ses dérivés.

Donc, l'origine du mot *pelele* doit être cherchée dans le nom propre *Per* ou *Pere*: cela est incontestable. Si maintenant nous recherchons l'origine de la terminaison *ele*, il y aura ici une certaine part pour l'hypothèse; mais on peut cependant énoncer quelques propositions très vraisemblables. Cette terminaison *ele* ressemble singulièrement au suffixe *el* ou *ell*, du latin *ellus*, si usité dans les langues romanes comme diminutif. Telle est sans doute l'origine de l'élément *el* de cette terminaison *ele*.

(1) Dans la dernière édition de son Dictionnaire que je n'ai pas sous les yeux, l'Académie Espagnole a d'ailleurs, paraît-il, supprimé l'étymologie qu'elle indiquait précédemment pour le mot *pelele*.

Cette hypothèse admise, il reste à expliquer deux choses: l'*e* final du mot et aussi le fait que l'*r* du roman *Per* ou *Pere* est devenue une *l*, une forme primitive *Perel* ou *Perele* ayant donné *Pelel* ou *Pelele*. Pour ce changement de *r* en *l*, il n'y a aucune difficulté: l'adoucissement de *r* en *l* est un phénomène fréquent dans toutes les langues, mais tout particulièrement en basque. Et ici il s'explique encore plus facilement que nulle part ailleurs, parce qu'il s'agit d'un diminutif: dans ce genre de mot on imite volontiers le langage enfantin, et l'un des traits classiques de ce langage, surtout dans les pays où l'*r* a gardé sa bonne articulation linguale, est précisément de changer les *r* en *l*; c'est ce que font encore aujourd'hui les personnes qui en s'adressant à de petits enfants, s'efforcent de parler elles-mêmes un langage enfantin. Ici, d'autre part, le voisinage d'une seconde *l* aura encore facilité l'adoucissement de l'*r*.

Quant à l'*e* final du mot, *pelele*, peut-être pourrait-on l'expliquer par le roman même. Supposons qu'à un moment donné l'on ait eu, dans un des dialectes romans qui avoisinaient le pays basque, une forme *perell*, dans laquelle l'élément *ll* avait encore toute sa valeur primitive, c'est-à-dire un son de *l* véritablement redoublée; c'est là une supposition qui n'a rien de forcé. On conçoit très bien que pour appuyer cette *l* véritablement redoublée, son non pas impossible, mais un peu difficile à prononcer à la fin d'un mot, une voyelle finale soit devenue utile: d'après les habitudes ordinaires des dialectes français méridionaux et autres dialectes similaires, cette voyelle finale d'appui devait être forcément un *e*; d'où, à un moment donné, une forme *perelle* que le basque a pu emprunter alors, mais en simplifiant, soit immédiatement, soit plus tard, en un son *d'l* unique le son *d'l* double du mot emprunté; d'où une forme basque *Perele* devenue plus tard *Pelele*.

Mais il n'est pas impossible non plus d'expliquer l'*e* final de *Pelele* sans sortir des limites du basque. Dans les suffixes qu'il a empruntés au latin, soit directement, soit plus probablement par l'intermédiaire du roman, lorsque ces suffixes sont terminés en latin par un *e*, le basque maintient cet *e* alors même que les dialectes des régions romanes avoisinantes le rejettent: il en est ainsi, par exemple, pour les suffixes latins *ale*, *are*, et *ore*, qui conservent en basque leur *e* final, alors qu'il est tombé en castillan, en béarnais et en gascon. Sans

doute le maintien de *l'e* en basque doit s'expliquer tout simplement par le fait qu'à l'époque où le basque a emprunté ces suffixes, ces divers dialectes romans eux-mêmes le conservaient encore: ainsi le basque n'aura fait que le maintenir toujours, alors que plus tard ces dialectes romans l'ont rejeté. De ce maintien de *l'e* final en basque dans les suffixes en question, il est résulté la conséquence suivante: lorsque le basque a emprunté, à une époque relativement récente, des mots romans terminés par un de ces suffixes, si au moment où s'est fait l'emprunt *l'e* final était déjà tombé dans le dialecte auquel cet emprunt se faisait, le basque a souvent rétabli quand même *l'e* final, parce qu'il avait conscience que le suffixe qui chez lui correspondait au suffixe sans *e* final roman comportait au contraire cet *e*. Des exemples de ce fait se voient journellement: lorsque, par exemple, en raison de la guerre actuelle, le basque a adopté des mots français terminés par le suffixe *on*, ces mots ont bien pris le suffixe basque correspondant *one*, avec rétablissement de *l'e* final: ex. *mobilisazione*, du français *mobilisation*; *permisione*, du français *permission*. Il y a, il est vrai, des exceptions à cette règle. Quelques-unes sont toutes récentes: lorsque certains Basques français ont adopté le mot français *journal*, ils l'ont pris tel quel sans restituer *l'e* final que son suffixe eût, dû comporter. D'autres exceptions sont évidemment très anciennes: lorsque le basque a emprunté au castillan les formes *leõñ* et *arrazoñ* *lehoin* et *arrazoin* (devenues en labourdin par l'effet d'une loi qui à un moment donné a résolu en un *i* antérieur, dans ce dialecte, la mouillure des anciennes *n* et *l* mouillées), le basque n'a pas restitué *l'e* final que supposent, à l'origine les types latins d'où dérivent les mots espagnols *león* et *razón*. C'est sans doute qu'ici le basque n'a pas agi par substitution de suffixes équivalents, un suffixe basque remplaçant entièrement le suffixe roman correspondant, comme c'est le cas dans les mots *mobilisazione* et *permisione* cités plus hauts, ce qui est son procédé le plus habituel, mais en adoptant, au contraire, un autre procédé, consistant à prendre les mots tels qu'il les entendait prononcer, en ne leur faisant subir que les modifications strictement indispensables au point de vue de sa phonétique propre. Or, on ne peut guère douter qu'à un moment donné, en castillan, des mots du type de *león*, *razón*, *ten*, *ven*,

n'aient eu leur *n* finale mouillée: tous ces mots dérivent de types latins où *l'n* était suivie d'un *e* ou d'un *i* atone. Cet *e* ou cet *i* aurait pu s'amuetter graduellement, sans déteindre sur la consonne précédente. Mais il ne semble pas que telle ait été la marche suivie dans le passage de la forme primitive avec *e* ou *i* à la forme actuelle sans *e* ou sans *i*; il y a eu sans doute une forme de transition dans laquelle *l'e* ou *l'i* final était devenu une mouillure affectant *l'n* précédente: on a du avoir la succession: *leone* > *leoñ* > *león*; *razone* > *razoñ* > *razón*; *tene* > *teñ* > *ten*; *veni* > *veñ* > *ven*. Ce qui semble bien indiquer que les choses se sont passées ainsi, c'est que *l'e* des impératifs castillans *ten* et *ven* est resté non diphtongué, alors que celui des formes *tienes*, *tiene*, *tienen*, *vienes*, *viene*, *vienen* a subi la diphtongaison. Pourquoi cette différence de traitement?— Si nous supposons qu'il y a eu à une époque ancienne des formes *teñ* et *veñ* pour l'impératif, la réponse est facile: le contact d'une lettre mouillée à empêché la diphtongaison de *l'e*, tout comme il a empêché dans les formes *tengo*, *tenga*, etc., *vengo*, *venga*, où le groupe *ng* n'est que la résolution d'un ancien phonème nasal mouillé provenant lui-même d'un groupe latin *ne* ou *ni* (*teneo*, *teneam*, etc., *venio*, *veniam*, etc.) Plus tard, la mouillure de l'ancienne *ñ* s'est résorbée, par l'effet d'une loi générale qui a rejeté en castillan les mouillures qui affectaient certaines *n* et certaines *l* filiales: car ce que nous venons de dire de certaines finales en *n* pourrait se répéter trait pour trait au sujet de certaines *l* finales: il est à peu près sûr que *l'l* finale des mots *aquel*, *cal* (ancienne apocope très usitée de *calle*), *val* (apocope ancienne de *valle*) et vraisemblablement aussi celle du pronom *él* et celle du nom de nombre *mil*, ont commencé par être mouillées, lorsque, d'une façon générale, les *l* doubles du latin se sont mouillées en castillan. Seulement, lorsque ces *l* mouillées étaient finales, cette mouillure s'est résorbée par la suite, sans doute en même temps que celle des anciennes *ñ* finales: tout cela, bien entendu, dès une époque très ancienne. Les mots du type *leoñ* et *arrazoñ*, auxquels on pourrait ajouter *garratoñ*, (en labourdin *gapratoïn*), de l'espagnol *ratón*, et *gaphoïn*, du roman *capón* ont donc été empruntés par le basque à une époque où *l'n* finale des mots espagnols correspondants était mouillée, et ils ont été pris tels quels, du moins en ce qui concerne leur ter-

minaison. — Mais s'il est possible de trouver ainsi des exemples de mots d'emprunt, tant anciens que modernes, où le basque n'a pas opéré par substitution de suffixes équivalents et n'a pas rétabli *l'e* final ancien, il n'en reste pas moins que cette substitution de suffixes équivalents et ce rétablissement de *l'e* primitif sont en basque les procédés normaux. Or, si en empruntant à un dialecte roman un mot en *al* le basque ajoutait un *e*, il peut bien avoir été tenté d'employer parfois, par analogie, le même procédé en empruntant un mot terminé par *el*: c'est ainsi que tirant d'un dialecte roman une forme *Perel*, il a pu en faire *Perele*, devenue plus tard *Pelele*.

Toutefois, il est possible qu'il ne faille point nécessairement recourir au roman pour expliquer la terminaison *ele* du mot qui nous occupe. Si nous partons de la forme *Pere*, dont l'existence à un moment donné, à défaut de toute autre preuve serait attestée par le nom de famille espagnol *Sempere*, qui est un équivalent, peut-être catalan ou valencien, du nom de famille *Saint-Pé* ou *Saint-Pée*, si répandu dans la Gascogne et le Béarn, il a pu se produire, dans le langage enfantin une forme *Pele*, par cet adousissement de *r* en *l*, dont nous parlions tout à l'heure; et il n'est pas impossible que la forme actuelle soit née de cet hypothétique *Pele* par un de ces redoublements auxquels précisément se complaît le langage enfantin: comparer en français les formes familières *Totor*, *Gugusse*, *Titine*, *Riri*, *Dédé*, *Nini*, *Nana*, *Lili*; en anglais *Bob*; en espagnol, *Pepe* (de l'ancienne forme *Josep* ou *Josepe*), *Lola*, *Teté* (forme employée chez certaines familles pour *Teresa*).

En résumé, il est difficile de se former une idée exacte de la façon dont s'est engendrée la terminaison du mot *Pelele*, mais une chose reste absolument certaine, c'est que le mot tire son origine d'une forme romane *Per* ou *Pere*. Le basque emploie encore aujourd'hui ce mot avec sa valeur primitive tandis que le castillan semble ignorer, actuellement du moins, cette ancienne acception. Si le basque a emprunté ce mot à un dialecte roman, il est vraisemblable que c'est au basque que le castillan est venu à son tour l'emprunter: peut-être quelque bascologue plus érudit que nous pourra-t-il citer quelques faits capables d'illustrer davantage l'histoire de ce mot.

H. GAVEL.

